

- MODE D'EMPLOI -

La scolarité de vos enfants



1 La garderie du matin


HORAIRES
7h30 - 8h30


ENCADREMENT
Agents d'accueil


RESPONSABILITÉ
Ligue de l'Enseignement 13

2 Enseignement


HORAIRES
8h30 - 11h30


ENCADREMENT
Professeurs des écoles


RESPONSABILITÉ
État / Éducation Nationale



3 Pause méridienne

ou


HORAIRES
11h30 - 13h30


ENCADREMENT
Animateurs


RESPONSABILITÉ
Ligue de l'Enseignement 13
& responsables restaurant scolaire



4 Enseignement


HORAIRES
13h30 - 16h30


ENCADREMENT
Professeurs des écoles


RESPONSABILITÉ
Etat / Éducation Nationale

4 Temps d'activités Périscolaires


HORAIRES
mardi jeudi
13h30 - 16h30


ENCADREMENT
Animateurs


RESPONSABILITÉ
Ligue de l'Enseignement 13

5 La garderie du soir


HORAIRES
16h30 - 17h30


ENCADREMENT
Agents d'accueil


RESPONSABILITÉ
Ligue de l'Enseignement 13



 TEMPS SCOLAIRE  TEMPS PÉRI-SCOLAIRE